



INFO-NÉGO DU SEDR-CSQ

Bilan sommaire État des discussions

Table sectorielle

À la table sectorielle, la négociation porte uniquement sur les conditions de travail des enseignantes et enseignants en FSE.

Étape 1	Négociation du protocole de négociation (8 septembre 2014).
Étape 2	- Présentation et dépôt du cahier de demandes syndicales (30 octobre 2014). Soixante demandes. - Présentation et dépôt du cahier des propositions patronales (16 décembre 2014). Soixante-cinq demandes touchent directement le service à l'élève, les ratios, l'autonomie professionnelle.
Étape 3	Éclaircissement sur les dépôts respectifs + établissement des règles de fonctionnement (les 12 et 14 janvier 2015).
Étape 4	Présentation de l'ensemble des 125 propositions. Cette étape a débuté le 20 janvier 2015 et s'est terminée le 29 avril 2015. Vingt-deux rencontres à expliquer et comprendre la position adverse. La FSE est la première des 40 tables de négociation à avoir terminé l'étape de chacune des propositions du dépôt.
Étape 5	Actuellement, les deux parties discutent sur l'ordonnancement du traitement des sujets. Dans les faits, d'ici la fin juin, normalement certains sujets seront négociés.

Voici quelques constats qu'on peut émettre à ce stade de la négociation :

- À moins de changement, la négociation va se poursuivre à l'automne.
- La partie patronale entend faire des récupérations d'argent (le menu de l'austérité est servi dans l'argumentaire).
- Le contenu de la convention collective est en danger, l'autonomie professionnelle et le service à l'élève.

- Augmentation du droit de gérance.
- La négociation se déroule à un rythme régulier et il n'y a aucune tension à la table.
- La partie patronale est en mode écoute.
- La partie patronale questionne beaucoup et semble montrer des signes d'ouverture sur certains points, mais, dans d'autres cas, on sent une fermeture complète.

Table intersectorielle

Se rappeler qu'en intersectoriel nous sommes en Front commun avec la CSN, la FTQ et le SISF (inclus la CSQ, l'APTS et le SFPQ). Les matières traitées en intersectoriel portent sur 4 sujets dont principalement le salarial et le régime de retraite qui touchent directement les enseignantes et les enseignants. Il faut savoir que des rencontres de négociation ont lieu depuis janvier, et ce, une fois aux deux semaines.

Salarial	La partie patronale a déposé et expliqué ses offres en lien avec le contexte économique et par des comparatifs avec le secteur privé. La partie syndicale a déposé sa demande en expliquant en détail ses chiffres. Actuellement, les échanges se poursuivent sur différentes composantes des demandes. À ce moment-ci, pas d'avancée significative.
Retraite	La partie patronale a déposé et expliqué ses offres comme dans le cas du salarial, moins convaincante dans son argumentaire. La partie syndicale a réagi par une présentation démontrant la santé de notre régime de retraite (RREGOP). Actuellement, les parties discutent sur le comment sera traité ce dossier.

Bref, voici un résumé de l'état des lieux.

Jocelyn Noël
Président

(cd et ag SEDR-CSQ, 19 mai 2015)
/cb

